



CONSIGNES DE TRI

RETROUVEZ LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS DANS L'APPLI KYRIELLE !

EMBALLAGES ...En vrac ou en sacs obligatoirement transparents dans votre bac



→ Emballages et briques en carton



→ Bouteilles et flacons en plastique



→ Emballages en métal



→ Films, sacs, pots et barquettes en plastique



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



COLLECTE EN PORTE-A-PORTE EN BAC

PAPIERS



→ Journaux, magazines et publicités



→ Courriers, feuilles et enveloppes



→ Livres et cahiers



→ Annuaire et catalogues



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



DÉCHÈTERIE

VERRE



→ Bocaux et pots



→ Bouteilles



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



DÉCHÈTERIE

BIODÉCHETS



→ Restes de repas, épluchures...



COMPOSTEUR

ORDURES MÉNAGÈRES

...Uniquement en sacs bien fermés dans votre bac



→ Le reste des déchets dont...



→ Déchets non recyclables



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



COLLECTE EN PORTE-A-PORTE EN BAC

GROS CARTONS



→ Cartons pliés



DÉCHÈTERIE

2024 CALENDRIER



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



	JANVIER
Vendredi 5	
Jeudi 11	
Jeudi 18	
Jeudi 25	

	FÉVRIER
Jeudi 1	
Jeudi 8	
Jeudi 15	
Jeudi 22	
Jeudi 29	

	MARS
Jeudi 7	
Jeudi 14	
Jeudi 21	
Jeudi 28	

	AVRIL
Vendredi 5	
Jeudi 11	
Jeudi 18	
Jeudi 25	

	MAI
Vendredi 3	
Vendredi 10	
Jeudi 16	
Vendredi 24	
Jeudi 30	

	JUIN
Jeudi 6	
Jeudi 13	
Jeudi 20	
Jeudi 27	

	JUILLET
Jeudi 4	
Jeudi 11	
Jeudi 18	
Jeudi 25	

	AOÛT
Jeudi 1	
Jeudi 8	
Vendredi 16	
Jeudi 22	
Jeudi 29	

	SEPTEMBRE
Jeudi 5	
Jeudi 12	
Jeudi 19	
Jeudi 26	

	OCTOBRE
Jeudi 3	
Jeudi 10	
Jeudi 17	
Jeudi 24	
Jeudi 31	

	NOVEMBRE
Jeudi 7	
Vendredi 15	
Jeudi 21	
Jeudi 28	

	DÉCEMBRE
Jeudi 5	
Jeudi 12	
Jeudi 19	
Vendredi 27	

1 Vous habitez...

ZONE 4

SAUMUR :
CHEMIN VERT, HAUTS
QUARTIERS, VIOLETTES

2 Votre jour de collecte est le

JEUDI

Vos déchets sont collectés une fois par semaine en alternance emballages (semaines impaires) / ordures ménagères (semaines paires).

3 Votre type de collecte

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.



Emballages recyclables

ou



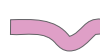
Ordures ménagères

4 Jour férié = ma collecte est reportée

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces jours de collecte sont notés en bleu dans le calendrier.

N'oubliez pas d'anticiper les semaines comportant des jours fériés. Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par nos agents.

ZONE 4 -SAUMUR-



ZONE 4 : SAUMUR
CHEMIN VERT / HAUTS QUARTIERS /
VIOLETTES



**POINT D'APPORT
VOLONTAIRE
ORDURES MÉNAGÈRES**



**POINT D'APPORT
VOLONTAIRE
EMBALLAGES**



**COMPOSTEUR
PARTAGÉ**

**Déchèterie
St-Lambert-des-Levées**
4.5km

**Déchèterie
Saumur**

DÉCHÈTERIES

SAUMUR

(Le Clos Bonnet) - 60 rue du Tunnel

→ **DU LUNDI AU SAMEDI**
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

ST-LAMBERT-DES-LEVÉES

(Bellevue) Route du Vieux Vivy

→ **DU LUNDI AU SAMEDI**
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
→ **DIMANCHE** de 9h30 à 12h

i IMPORTANT...

→ Les ordures ménagères doivent être contenues dans **des sacs bien fermés**.

→ Les emballages peuvent être jetés dans le bac ou le point d'apport volontaire **en vrac** ou dans un **sac obligatoirement transparent**.

Un bac non conforme (contenu ou sac) **peut être refusé**.

→ Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.

→ **Lavez votre bac** régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.

→ Le papier se recycle dans **les points d'apport volontaire**.



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

→ Localisez facilement les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous (mais aussi les déchèteries, bornes textiles, boîtes à livres...) **sur notre site Internet ou sur l'appli Kyrielle**.

www.saumur-aggloproprete.fr



Appli Kyrielle



Kyrielle /Saumur Agglopropreté

201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR

02 41 50 44 67 / accueil@agglopropre49.fr



BIODÉCHETS

DÉCHETS ALIMENTAIRES ou DÉCHETS VERTS il existe une kyrielle de solutions pour vos biodéchets !



En conformité avec la **loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire** qui entre en vigueur au 31 décembre 2023, Kyrielle offre la possibilité de vous équiper d'un **composteur**. Il est vendu avec son bio-seau ainsi qu'un guide d'utilisation → *Pour le réserver, inscrivez-vous sur www.saumur-aggloproprete.fr*.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

● **55 composteurs partagés** libres d'accès sont installés sur le territoire. Découvrez leur localisation grâce à l'appli Kyrielle.

● Kyrielle apporte une **aide financière** pour l'achat de votre poulailler grâce à « **Un toit pour ailes** » !

DÉCHETS VERTS

● Un **service de location de broyeur** (pour un broyage de branches en autonomie ou accompagné d'un agent de Kyrielle), permettant de récupérer le broyat pour pailler ou enrichir vos sols.

● Les 8 déchèteries de Kyrielle sont à votre disposition pour vos dépôts de déchets verts.